




Pour information, les candidatures à la labellisation E3D sont évaluées selon l'échelle descriptive globale ci-dessous.

Axes	Critères	Descripteurs		
		Territoire éducatif engagé E3D 	Territoire éducatif apprenant E3D 	Territoire éducatif durable E3D 
Pilotage et acteurs	Pilotes / Comité de pilotage, place dans les instances	Existence d'un comité d'EDD de territoire. Il établit un diagnostic global et des recommandations.	Le comité de l'EDD du territoire assure la coordination et la progressivité des projets et des actions EDD.	Le comité de l'EDD assure la coordination d'un parcours de l'élève cohérent.
	Mobilisation des écoles et établissements dans l'E3D	Au moins 20 % des structures sont labellisées E3D (au moins 2 unités d'enseignement pour les territoires de moins de 10 unités).	Au moins 50 % des structures scolaires sont labellisées E3D sur le territoire.	Au moins 80% des structures scolaires sont labellisées E3D sur le territoire.
	Mobilisation des personnels et des éco-délégués	Une partie du personnel est formée à l'EDD, des partenariats entre éco-délégués ont lieu entre différents établissements.	La formation à l'EDD des personnels du territoire se met en place progressivement et les éco-délégués des différents établissements travaillent ensemble.	Les personnels sont formés à l'EDD. Les éco-délégués des établissements oeuvrent ensemble, ils sont des acteurs engagés et centraux, qui peuvent intervenir auprès des instances délibératives des collectivités territoriales de rattachement.
	Partenaires associés	Les collectivités territoriales concernées sont engagées.	Des partenariats pérennes et structurants existent sur le territoire.	Une stratégie de pérennisation de la démarche est établie avec les partenaires institutionnels locaux.
Démarche globale	Intégration dans les enseignements	Des actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en place en lien avec des ODD et en articulation avec les enseignements.	Des projets EDD inter-écoles, inter-établissements ou inter-degrés, sont mises en place de façon coordonnée.	Des projets d'EDD remarquables, coordonnés et transférables sont organisés sur le territoire. Le territoire propose un parcours d'EDD de l'élève, coordonné et cohérent, si possible de la maternelle au lycée. Une modification globale du fonctionnement des écoles et établissements du territoire permet de l'identifier comme un territoire contribuant au DD.
	Actions inter-structures			
	Mise en place d'un parcours EE			
	Modification globale des structures			
Rayonnement extérieur	Visibilité et lisibilité de la démarche E3D	Les actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en valeur dans la communauté éducative et les médias locaux.	Des actions de communication et de valorisation des actions sont menées et mises en place, en coordination avec les collectivités territoriales de rattachement.	Le parcours, les projets et actions sont valorisés à l'échelle du territoire comme des exemples à transférer. Une éthique du développement durable sur le territoire se met en place par exemple sous la forme de l'adhésion à une charte.
	Communication en direction de la communauté éducative			
	Valorisation dans les médias locaux ou régionaux			